



SYNDICAT PROFESSIONNEL DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION DES RISQUES DE L'ALCOOL ET DES DROGUES

Investie à améliorer la situation et réduire l'accidentologie et la mortalité, la grande majorité des entreprises engagées dans la prévention et la lutte contre les risques liés à la consommation d'alcool et de drogues s'est associée en un syndicat professionnel nommé le SYNPAD.

Notre volonté unanime est d'accompagner et de soutenir techniquement les pouvoirs publics comme les institutionnels et le milieu associatif dans leur mise en oeuvre de solutions préventives permettant de réduire le risque et de lutter contre l'addictologie précoce, l'insécurité routière et l'accidentologie au travail. L'objectif majeur est de diminuer drastiquement le nombre de 49000 décès annuels liés à l'alcool, ses maladies et ses déviances.

Notre première mission est d'informer le plus large public des différentes catégories d'équipements existants, de sorte à en faciliter la compréhension et la perception et ainsi d'éviter la prolifération des équipements non conformes et non fiables qui nuisent à la sécurité et à la prévention ainsi qu'à la sensibilisation du Public au bienfondé de la démarche.

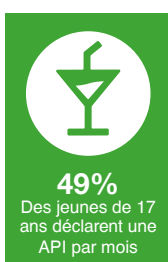
Le syndicat est l'interlocuteur technique de référence des institutionnels sur les équipements de dépistages et de mesures, il a également pour objectif de mener une démarche forte d'éducation et de prévention à destination des cibles les plus exposées.

Favoriser l'auto mesure d'alcool est maintenant possible avec les technologies du digital qui sont là pour apporter des solutions pérennes d'accompagnement au changement, les dispositifs pouvant être couplés à un service de prise en charge des personnes alcoolisées accessible 24h/24 et 7j/7.

Des propositions efficaces à mettre en oeuvre avec simplicité au verso de ce document, dont 2 propositions phares ci-dessous :

- Equiper chaque apprenti conducteur dès son inscription en école de conduite d'un éthylotest permettrait de faire de l'auto-mesure un réflexe, tout comme boucler sa ceinture de sécurité. Une prise de mesure avant chaque leçon de conduite, et ce pendant toute la période d'apprentissage de la conduite, le jour de l'examen du permis de conduite et pendant toute la période du permis probatoire contribuera à la mise en place d'une démarche responsable et pérenne.
- La formation aux risques routiers et aux psychotropes généralisée, et la mise à disposition d'un kit de sécurité à l'ensemble des collaborateurs, notamment aux professionnels de la route, est une mesure incitative, vertueuse et un investissement pérenne pour l'entreprise dans une démarche de protection de sa ressource première, ses collaborateurs, la première cause d'accident du travail étant l'alcool et les psychotropes.

Les solutions globales développées par des entreprises françaises qui produisent sur le territoire national sont une vraie réponse à cette problématique de santé publique y compris dans le suivi pathologique pour contrer les 49000 décès annuels liés à l'alcool, ses maladies, ses déviances.





SYNDICAT PROFESSIONNEL DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION DES RISQUES DE L'ALCOOL ET DES DROGUES


Les principales propositions que nous souhaitons vous formuler



Doter les apprentis conducteurs d'un éthylotest pour faire de l'auto-mesure un réflexe



Incitation à l'application de la LOPPSI 2 dans tous les débits de boissons



Faire des psychotropes un incontournable des formations aux risques routiers incluant des moyens de dépistage



Développement d'un réseau d'intervenants de sécurité routière en entreprise



Contribution prévention sur les ventes d'éthylotests destinée à des actions de prévention pour le grand public



Être force de proposition pour initier les nouveaux usages pour le plus large public



Être présents au CNSR afin de collaborer avec les instances et les différentes commissions



Baisse du taux de TVA pour l'achat d'éthylotests



Retour de la verbalisation pour non détention d'un éthylotest